Le magazine d'information de Gardanne
Bimensuel n°239
énergies
Du 15 février au 3 mars 2005
0,3 € - ISSN 1247-9265

Ligne Aix-Marseille : l'urgence des travaux,

page 10

Centre microélectronique
première promotion, page 6

Gendarmerie
rénovation complète, page 14

Déportation
ne jamais oublier, page 3

en bref

Cross de solidarité avec l'Asie

L'école élémentaire de Fontvenelle a organisé un cross, le samedi 15 janvier sur le stade de Fontvenelle. Les adultes ont versé des dons que l'école fera parvenir à la *Croix rouge* au nom des élèves de l'école. L'opération a permis de réunir 1 382,05 € au profit des sinistrés d'Asie.

Voyage au Maroc

L'Espoir 13, association pour le don d'organes, propose un voyage à Marrakech du 22 au 29 juin, avec un séjour à l'hôtel en demi-pension pour un montant de 425 €. Facilités de paiement. Renseignements au 04 42 51 41 34.

100

Plus d'une centaine de boîtes de médicaments et des centaines de comprimés pour purifier l'eau, ont été collectés par l'association *UFF-femmes solidaires,* avec l'aide de la Pharmacie centrale et la Pharmacie du lycée. Ces médicaments ont été acheminés directement par avion pour le Sri Lanka le 8 janvier.

Solidarité

Les élèves de 1ère année BPA 2 du lycée agricole de Valabre, qui ont réalisé une collecte de vêtements, procéderont à une distribution, le jeudi 24 février au local des *Restaurants du cœur.*

Collecte de sang

Jeudi 17 février, Mairie, salle du Conseil municipal de 15h30 à 19h30.

Accueil des nouveaux Gardannais

Jeudi 24 février, en Mairie, salle du Conseil municipal, à 18h.

Sortie 3e âge à Grans

Jeudi 17 février. Repas et bal l'après midi. Inscriptions obligatoires. 27 € par personne. Organisée par le restaurant club municipal *Nostre Oustau.*

Loto

Jeudi 24 février au restaurant club municipal *Nostre Oustau* à 14h30.

Loto du Gardanne Handball

Dimanche 27 février, Maison du Peuple, 15h.

édito

Menaces sur l'éducation

Les médias ne sont pas avares d'explications : sur le médecin traitant, la réforme de la sécurité sociale, la constitution européenne, la remise en cause des trente-cinq heures, la réformes de l'Éducation nationale, la décentralisation…Ils expliquent et expliquent sans cesse. Et si vous n'êtes pas d'accord c'est parce que vous n'avez pas compris. Les ministres nous le répètent à longueur d'antennes.

Pourtant je crois que les syndicats enseignants de Gardanne ont parfaitement compris que la rationalisation des crédits de l'Éducation nationale se traduisait par la fermeture d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire ainsi qu'une maternelle "à surveiller". Les professeurs d'éducation physique ont bien compris que leur discipline serait désormais facultative au bac, que leur emploi risquait d'être petit à petit occupé par des moniteurs, que l'UNSS (la pratique sportive du mercredi) était conduite à s'éteindre (la ville d'Aix a d'ores et déjà retiré tous les créneaux des gymnases aux clubs scolaires). Les uns comme les autres ont décidé de ne pas entériner cet état de fait. Ils ont raison.

J'ai interpellé le recteur sur ces questions, on peut déjà imaginer sa réponse : il agit dans le cadre de la politique nationale fixée par le gouvernement.

Comme pour sauvegarder les trente-cinq heures, il va falloir agir pour empêcher ce retour en arrière. La Ville consacre à l'éducation une part importante de son budget. Elle le fait en toute conscience parce que l'accès au savoir du plus grand nombre reste aujourd'hui comme hier un défi majeur de notre société. Au delà des fermetures de classes, des suppression de disciplines, c'est cela qui est en jeu.

C'est pourquoi l'intervention citoyenne des parents d'élèves, des enseignants, de tous les travailleurs est d'actualité.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

énergies n°230 *du 15 février au 3 mars 2005*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
***site :* www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Devoir de **mémoire**

voir aussi sur www.ville-gardanne.fr

6 000 000. C'est le nombre de femmes, d'hommes, d'enfants qui ont été assassinés dans les camps de concentrations au cour de la deuxième guerre mondiale. Ils étaient résistants antifascistes allemands, juifs, résistants français, tziganes, polonais ou espagnols... Le jeudi 28 janvier avait lieu une commémoration particulièrement émouvante à Gardanne devant le monument aux morts pour leur rendre un hommage en présence des associations d'anciens combattants (UNC, FNDIRP, FNACA).
Comme l'a rappelé Roger Meï, maire de Gardanne qui a visité Auschwitz voici quelques années, il est important *« d'honorer la mémoire des déportés et de conserver la mémoire de cette période noire car de nos jours encore, il existe des camps au Cambodge, au Kosovo, au Darfour, au Rwanda... »*
Jamais encore l'humanité n'avait été confrontée à un degré de barbarie tel que celui que les nazis ont mis en place entre 1939 et 1945. C'est ce qu'on bien compris le proviseur et les enseignants du lycée professionnel de l'Étoile qui se sont mobilisés autour de projets pédagogiques en direction des élèves pour tenter d'expliquer ce terrible épisode de notre histoire. *« C'est un sujet que l'on aborde régulièrement »* nous explique Monsieur Dejean, professeur d'histoire *« car les élèves du lycée de l'Étoile se posent souvent les mêmes questions : pourquoi et comment cela a-t-il pu exister ? »* Les enseignants proposent aux élèves des temps de travail et de réflexion comme par exemple Annie Govaere, professeur de Lettres et d'Histoire qui a travaillé avec ses élèves de Seconde autour des petites revues, des lettres de résistants et de prisonniers. Ou encore M. Dejean qui a organisé la projection d'extraits du film *Nuit et brouillard* suivie de discussions avec les élèves. Une exposition de textes et de photographies réalisée l'année dernière par les élèves de Bac Pro était également présente dans le lycée. *« C'est terrible ! C'est bizarre de se dire que des êtres humains ont pu faire ça à d'autres êtres humains »* confie Marie, élève en Seconde. Pour Magali, *« C'est essentiel de se rappeler. C'est un devoir que tout jeune citoyen doit faire. C'est quelque part un épisode de la vie de nos grands parents résistants, déportés, c'est grâce à eux qu'on vit et qu'on est libre. »* Lors de la commémoration devant la mairie, un poème *Le Chant des marais* écrit par les détenus politiques allemands du camp de Bögermoor et devenu l'hymne commémoratif de tous les anciens déportés d'après guerre a été lu par Émilie, élève du lycée. Comme un pont posé entre les générations pour *« que jamais cela ne se reproduise. »*

L.T.

Commémoration devant le monument aux morts en présence d'élèves du lyée professionnel.

Photo : C. Pirozzelli

L'entrée du camp d'Auschwitz.

La cour de Fontvenelle réaménagée avec de nouveaux jeux.

Photo : C. Pirozzelli

Dans la cour de l'école...

Difficultés d'accessibilité, jeux qui ne répondaient plus aux normes de sécurité, la cour de l'école maternelle de Fontvenelle a subi quelques travaux d'aménagement.

Dans un premier temps, en vue de l'accueil d'un enfant handicapé, des rampes d'accès ont été installées dans l'école. Le mois dernier, de nouveaux jeux ont été mis en place : nouveau toboggan, petit train, balançoires, chenilles. A la demande de l'école, une piste de course sera également tracée. Côté environnement, un petit théâtre de verdure sera créé avec des banquettes, de nouvelles plantations seront réalisées.

L'ensemble des cours d'écoles vont subir différents travaux d'aménagement dans les années à venir. Pour 2005, c'est la maternelle Elsa-Triolet qui sera concernée, les projets suivront dans les autres établissements. Parallèlement les parcs de la ville contenant des jeux pour enfants seront améliorés grâce notamment à l'adaptation des jeux existants et le remplacement du gravier par un sol souple.

Noces d'or et de diamant

En ce mois de janvier 2005, monsieur et madame Bartolomeï, ainsi que monsieur et madame Giuriato étaient conviés en mairie pour fêter respectivement leurs 60 et 50 ans de mariage. Ils étaient reçus par Roger Meï accompagné de deux de ses adjoints, Yveline Primo et Jeannot Menfi. Pour l'occasion un petit diplôme indiquant notamment la durée de leur mariage leur a été remis de même qu'un bouquet de fleurs.

Comme le souligne Jeannot Menfi, « *c'est une cérémonie sympathique à laquelle nous souhaitons convier tous les Gardannais qui se sont mariés en 1955. Nous avons déjà recensé ceux qui figurent dans nos registres, mais pour ceux qui se seraient mariés ailleurs qu'à Gardanne, nous les invitons à se faire connaître s'ils souhaitent eux aussi participer à cette initiative, nous les accueillerons avec joie.* »

Une cérémonie conviviale.

Photo : C. Pirozzelli

Victimes de l'amiante, suite

L'AAPUK (Association des anciens de Pechiney Ugine Kuhlman), soutenue par divers partenaires, continue d'œuvrer en faveur des victimes ayant été en contact avec l'amiante. Le 13 janvier dernier, le collectif local de l'amiante réunissant l'AAPUK, la mutuelle Sainte-Victoire, le centre de santé François-Billoux, un médecin généraliste et le syndicat CGT de l'usine a rencontré les représentants de la Caisse primaire d'assurance maladie de Marseille afin de mettre en place un système de suivi de tous ceux qui sont susceptibles d'avoir été exposés à l'amiante. Au cours de cette réunion, la décision de travailler en collaboration avec la CRAM (Caisse de retraite) a été prise, les personnes concernées seront contactées pour un dépistage. A ce jour, une quinzaine de personnes ont monté un dossier pour faute inexcusable de l'employeur (dont 5 en appel, cinq en attente de tribunal, cinq qui vont ester en justice).

Inquiétudes et mobilisation

La fin du mois de janvier et le début de février auront connu une forte mobilisation des salariés avec de nombreuses grèves et manifestations partout en France pour défendre les services publics et les acquis sociaux notamment à la SNCF et à EDF-GDF.

La centrale thermique de Gardanne a connu un débrayage car les salariés exigent des réponses concrètes concernant les embauches promises, dénoncent la baisse des effectifs depuis 3 ans et le retour de la précarité avec le recours au personnel d'intérimaire et souhaitent un réel projet industriel d'avenir. Les autres services publics (enseignants, territoriaux...) ont revendiqué la remise à niveau de leur pouvoir d'achat qui s'est détérioré depuis l'année 2000 et la défense du service public. Une grande manifestation pour défendre les 35 heures a eu lieu le samedi 5 février.

Sorensen et Gusev, vainqueur et second du Grand prix La Marseillaise.

Photo : C. Pirozzelli

voir aussi sur www.ville-gardanne.fr

Coup de théâtre **avant l'arrivée**

C'est le Danois Nicki Sorensen qui a remporté le Grand Prix *La Marseillaise* 2005, accompagné sur la ligne d'arrivée par son coéquipier Vladimir Gusev (CSC). Mais les vainqueurs moraux de l'épreuve, comme le soulignera après la course Raymond Poulidor, ce sont les Belges Wim Van Huffel (Davitamon) et Philippe Gilbert (Française des Jeux). Après avoir semé deux autres échappés (Fedrigo et Voigt) à hauteur de Mimet, ils comptaient 47 secondes d'avance en entrant dans Gardanne. Mais une erreur de parcours à hauteur du rond point d'entrée de ville les envoya vers Fontvenelle au lieu du boulevard Carnot... C'est parfois ainsi que se perdent les courses.

Pour cette première sortie internationale de la saison, le public était présent en nombre autour de la ligne d'arrivée sur le Cours de la république.

Le futur **centre médical minier**

Depuis quelques semaines, des travaux ont lieu au quartier Beausoleil, en face de la Médiathèque. Il s'agit de la construction du futur centre médical de la sécurité sociale minière. Les travaux devraient être terminés pour la fin du mois de novembre, si aucun problème météorologique ne vient les perturber. L'accueil du public est prévu pour le mois de décembre. Le nouveau centre sera construit sur deux étages avec des locaux plus spacieux et fonctionnels, pour un meilleur accueil du public et continuera d'offrir toujours les mêmes spécialités médicales : chirurgie dentaire, ophtalmologie, cardiologie, gynécologie, dermatologie, rhumatologie et ORL. L'ancien bâtiment, racheté par la ville, sera réhabilité et accueillera ensuite l'ANPE.

Lutter contre **l'incivilité**

Le vendredi 14 janvier en mairie annexe de Biver, les représentants des 4 syndics des lotissements du quartier Collevielle à Biver ont rencontré Yveline Primo première adjointe déléguée à la sécurité, et Jeannot Menfi adjoint aux travaux et au logement, ainsi que l'adjudant chef Lemasson de la Gendarmerie de Gardanne. Ils étaient réunis pour évoquer les problèmes que le quartier connaît depuis quelques temps en matière d'incivilités et de petite délinquance. En effet, il est régulièrement le théâtre de rassemblements d'adolescents jusqu'à tard dans la nuit, entraînant nuisances sonores, dégradations et gênes de la circulation pour les riverains. Des premiers contrôles qui avaient déjà été effectués par la police municipale, il ressortait que certains de ces jeunes étaient du quartier. Partant de ce constat les intervenants ont jugé utile de rapidement entamer un dialogue avec eux ainsi qu'avec leurs parents. Par ailleurs, Yveline Primo a proposé d'initier une action des agents locaux de médiation sociale (ALMS) auprès de ces jeunes. La municipalité s'est aussi engagée a rapidement réparer les dégradations. Pour sa part, l'adjudant chef Lemasson a précisé que les patrouilles de gendarmes dans le quartier seraient renforcées. Rendez-vous est pris pour une prochaine réunion afin de dresser un premier bilan.

L'INSEE recense une partie des Gardannais

Depuis quelques semaines et jusqu'à fin février, des agents recenseurs de l'INSEE parcourent la ville. 8 % de la population est concernée par ce recensement partiel qui permet à l'État de mettre à jour en continu les données démographiques du pays. Depuis 2004, chaque année, un cinquième des petites communes est recensé. Pour les villes de plus de 10 000 habitants, c'est un échantillon de la population qui est dénombré. Les agents recenseurs sont munis d'une carte professionnelle. Ils vous aident à remplir les questionnaires concernant le logement que vous occupez et les personnes qui y habitent.

Le nouveau bâtiment se construit derrière les immeubles Beausoleil.

Photo : C. Pirozzelli

voir aussi sur @ www.ville-gardanne.fr

Première promotion stéphanoise à Gardanne

Douze élèves ingénieurs civils des mines vont poursuivre à Saint-Pierre leur formation entamée à Saint-Étienne. Pour le Centre microélectronique de Provence, c'est la concrétisation d'un projet démarré il y a cinq ans, alors que les travaux de construction à Château-Laurin débuteront cet été.

Rarement, on s'en doute, des élèves arrivant dans un nouvel établissement ont fait l'objet d'autant d'attention. Venus tout droit de Saint-Étienne où ils ont étudié pendant dix-huit mois, ces douze futurs ingénieurs ont découvert Gardanne le 24 janvier dernier. Bien sûr, ce ne sont pas les premiers arrivés au Centre microélectronique de Provence, loin de là. Depuis son installation au Centre Saint-Pierre qui surplombe Biver, le CMP a mis les bouchées doubles et abrite cette année 275 élèves ingénieurs (dont la moitié en formation professionnelle) et 22 doctorants (dont 17 financés par les industries) encadrés par 40 permanents (28 enseignants chercheurs et le personnel administratif). Mais ces douze-là sont les premiers à venir de Saint-Étienne, les premiers à faire véritablement la jonction entre l'École nationale supérieure des Mines et le nouveau centre. *« Quand j'étais en classe prépa, j'ai fait un peu d'électronique, j'ai trouvé ça intéressant, c'est un domaine très diversifié, »* explique Sébastien Boudard. Romain Riffart, lui, ne s'inquiète pas pour son avenir : *« On a beaucoup de propositions pour les stages de deuxième et troisième année. De toute façon, ce sont les entreprises qui ont demandé la création d'un tel centre pour qu'y soient formés des ingénieurs. C'est un secteur où les débouchés sont certains. »* Même si, comme le nuance Sébastien, *« c'est difficile de parler de métiers, c'est très varié. On va visiter trois entreprises, Atmel, ST Microelectronics et Gemplus. Ça nous donnera l'occasion de parler avec les professionnels. »* Sébastien Di Maio, lui, vient de Strasbourg. *« C'est vrai qu'on est un peu pionnier dans cette formation, mais j'ai confiance dans la stratégie de l'École qui vise un bon niveau de formation et qui s'en donne les moyens. »* Et puis, comme pour marquer sa volonté d'exister à l'échelle internationale (un partenariat est en cours avec Shangaï), le CMP accueille deux élèves ingénieurs chinois. Sun a été formée à l'université de Nankin (où elle a appris le français) et se trouve en France depuis deux ans. *« Je vais travailler quelques années en Europe avant de retourner en Chine, sans doute dans*

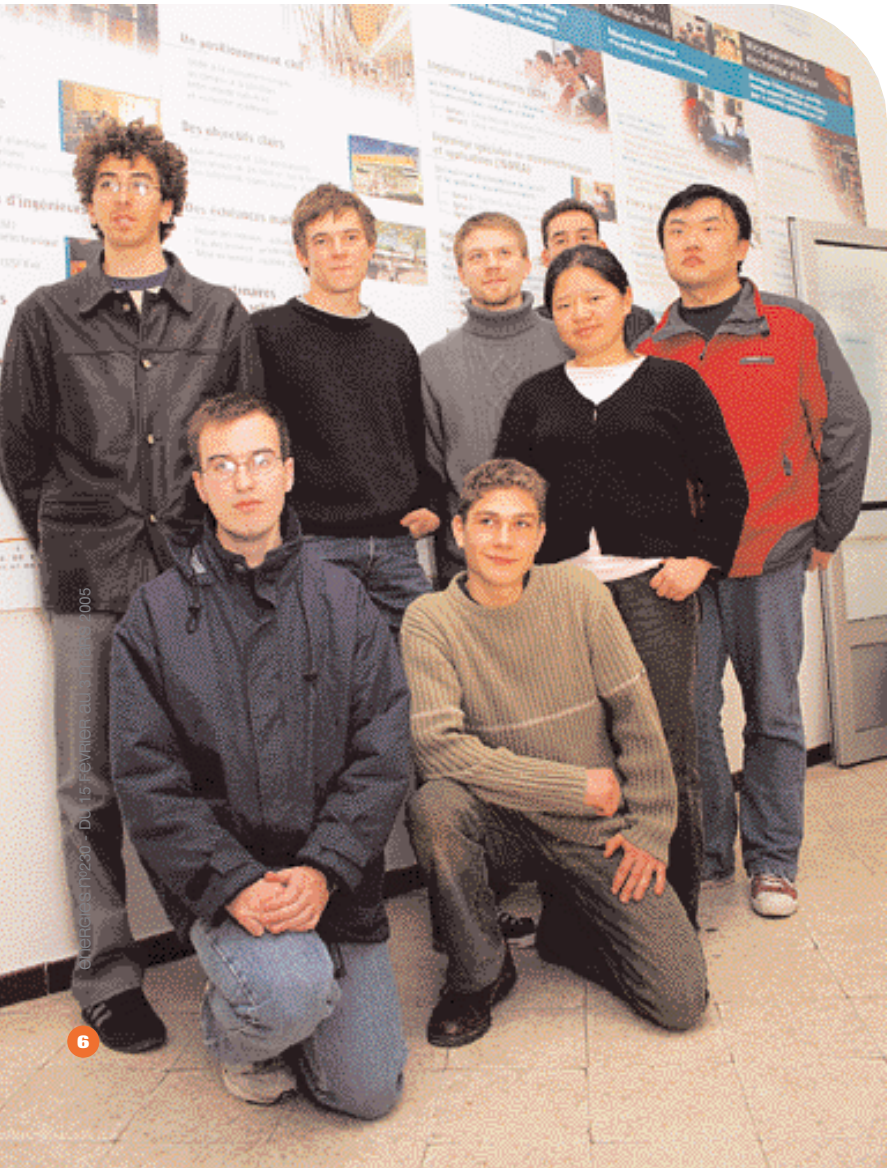

Huit des douze élèves ingénieurs. Ils vont poursuivre leur formation à Gardanne jusqu'à l'été 2006.
Photo : C. Pirozzelli

Commencé à l'automne, le terrassement du site de Château-Laurin est terminé.

Photo : C. Pirozzelli

une entreprise qui a des filiales européennes. Je suis curieuse de découvrir le Sud. L'Europe est plus intéressante que les États-Unis, l'ambiance n'est pas bonne là-bas. La France a beaucoup d'idées, beaucoup d'esprit libre. » Même si ici, la vie est plutôt chère : *« Mes parents m'ont aidée pour poursuivre mes études. Et l'École m'a attribué une bourse. »* Reste la question du logement. En attendant la construction du bâtiment d'hébergement des élèves (lire ci-dessous), les trois quarts d'entre eux sont hébergés aux Balcons de la Duranne, une résidence aux Milles. *« On va se partager les trajets en voiture, il y en a une pour deux, »* explique Sébastien. Les autres sont logés sur Aix, notamment au CROUS. *« Je viendrai en train, précise Sun, et le reste à pied, jusqu'à ce que je m'achète un vélo, parce que je n'ai pas de permis de conduire. »*

L'attente des industriels, les espoirs de la ville

Ces ingénieurs civils des mines (ICM) seront formés sur un profil généraliste pour la branche microélectronique et travailleront dans l'industrie, la recherche et le développement. *« C'est un projet très ambitieux pour une École des mines, que ce soit par les financements, les acteurs impliqués ou la participation des collectivités locales, reconnaît Michel Cournil, directeur adjoint de l'École des Mines de Saint-Étienne en s'adressant aux élèves. Vous vous engagez dans quelque chose de nouveau pour vous, mais aussi pour nous. »* Bernard Pruniaux, directeur général d'Atmel et partenaire du CMP, donnait quant à lui un conseil en forme de tiroir-caisse : *« vos produits doivent se vendre, il ne faut surtout pas négliger l'aspect financier. »* Et de préciser que *« la microélectronique dans le monde, c'est 230 milliards de dollars de chiffre d'affaires, plus que l'industrie automobile, c'est aussi un secteur en croissance de 15 % par an, avec il est vrai de fortes variations. »* Dont les salariés les moins qualifiés font régulièrement les frais, d'ailleurs. Enfin, Roger Meï rappelait *« qu'ici, on formait des mineurs pour ce métier dont ils étaient fiers. C'est un symbole que l'École des mines s'installe ici. Nous avons la culture du travail et nous attachons beaucoup d'importance à la présence des entreprises. Nous allons d'ailleurs accueillir des entreprises émergentes sur le carreau du puits Y dans un avenir proche. »* Ajoutant que Gardanne souffrait comme le reste de la région d'une pénurie de logements, le maire soulignait que *« les structures de la ville vous sont ouvertes. Vous verrez qu'elles sont abordables pour des étudiants. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour vous accueillir et nous attendons des retombées positives. Cette ville est maintenant la vôtre ! »*

Bruno Colombari

Début des travaux cet été

Initialement prévus à partir d'octobre dernier, les travaux de construction des bâtiments à Château-Laurin ont été repoussés de quelques mois. *« Le premier appel d'offres était supérieur aux estimations, explique Nicolas Sennequier, directeur adjoint du CMP. Nous avons donc relancé une consultation pour le mois de février. De plus, la durée des travaux a été allongée pour permettre à plus d'entreprises de travailler en même temps. »* Du coup, la pose de la première pierre devrait avoir lieu en juin prochain. La Halle système, le grand bâtiment qui abritera les salles blanches, devrait être le premier livré au deuxième trimestre 2006. Et un des trois bâtiments d'hébergement des élèves sera terminé en août 2006. Le reste ne sera prêt qu'en 2007, et c'est en septembre de cette année-là que le CMP prendra possession de ses nouveaux locaux. Les collectivités locales (Ville de Gardanne, Communauté du Pays d'Aix, Conseil général et Conseil régional) auront contribué à hauteur de 29 millions d'euros sur les 46 millions de la première tranche.

Danse et **couples divins**

Akshara, Divine couples est une création internationale de danse contemporaine d'une très grande beauté qui évoque la rencontre de deux cultures, l'une européenne, l'autre indienne. Cette rencontre s'exprime sur scène par un mariage d'Arabesques, figures de danse classique composées de lignes ondulatoires du corps et de Mudras, danse traditionnelle indienne d'une gestuelle très élaborée. La chorégraphie est envoûtante, riche en vibrations, en émotion, en beauté. Elle propose un mélange harmonieux de danse contemporaine et de danse indienne, une évocation poétique et dansée des forces de la nature et du sacré indien. Akshara est un ballet de couples divins où l'on retrouve Shiva, dieu de la danse qui rythme les mondes par le battement de ses pieds et Parvati, son épouse qui évoque la beauté de la nature, ou encore Vishnu qui protège les mondes et son épouse Lakshmi qui dispense les richesses.

Vendredi 4 mars, Cinéma 3 Casino, 20h30
Rens. service culturel,
1 Bd Bontemps
(04 42 65 77 00)

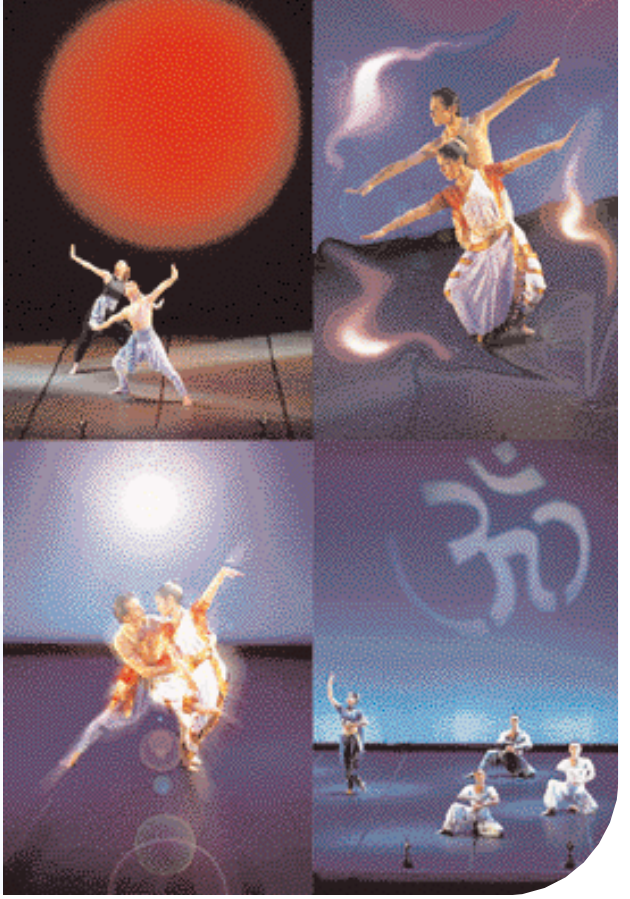

aux alentours

Concerto musique classique

Pour la saison 2005, l'école de musique et le service culturel s'associent pour proposer régulièrement des sorties culturelles dans la région. Une première aura lieu le vendredi 18 mars à l'auditorium du Pharo pour assister à un concert de musique classique proposé par l'Opéra de Marseille. Au programme un répertoire des œuvres symphoniques de Ravel et Debussy, comprenant *Contes de ma mère l'Oye* et *Concerto pour la main gauche en Ré majeur* de Ravel et *Prélude à l'après midi d'un faune* et *la Mer* de Debussy, joué par l'Orchestre philharmonique de Marseille avec comme soliste Bruno Rigutto au piano, sous la direction artistique de Armin Jordan. Le transport est assuré par la ville, avec un départ à 18h15 à la gare routière et un retour aux alentours de 23h. Le tarif est de 16,20 euros.

Concert Ravel-Debussy à l'Auditorium du Pharo. Vendredi 18 mars, 20h, Départ 18h de Gardanne. Rens. service culturel, 1 Bd Bontemps (04 42 65 77 00) ou école de musique (04 42 51 38 72).

Boom : un spectacle gonflé à bloc !

Boom est un vrai spectacle comique qui démarre pleins gaz sur les chapeaux de roues. Les scènes s'enchaînent et entraînent le public dans des situations des plus burlesques avec un élément immuable : le pneumatique. De petites, moyennes, grosses chambres à air se transforment sous nos yeux en motos, avions, grenouilles, éléphants et autres, pour finir en instruments de musiques de chambre... à air. Tout ceci animé par trois comédiens-clowns de la compagnie *Les Chapertons,* en provenance de Barcelone. Et l'humour de ces derniers ne connaît pas de frontières car tout ce que ces nouveaux clowns trouvent à faire ce sont des grimaces et des singeries. Ils prennent des airs, des attitudes, sifflent, délirent, dansent et finissent toujours par déclencher des fous rires comprimés. Ils sont increvables, n'arrêtent pas de courir, gesticuler, bondir et faire des dérapages vers l'absurde... parfaitement contrôlés.

Vendredi 25 février, 3 Casino, 20h30.
Rens/réserv service culturel, 1 bld Bontemps
(04 42 65 77 00)

aux alentours

Cirque et escale brésilienne

Un joli spectacle se déroule en ce moment à *la Friche Belle de Mai* à Marseille, *O Sol Tambem*. Un spectacle qui mélange cirque équestre, danse, musique brésilienne, clowns, capoeïra sous un magnifique chapiteau installé par la Compagnie *Ô Cirque*. La toile du chapiteau représente la ville dans un style naïf inspiré des peintures populaires du Brésil où l'on voit le toit de l'opéra de Manaüs reposant sur un enchevêtrement d'habitations. Nous sommes bien au cirque mais la mise en scène rompt avec la logique de succession de numéros. On se retrouve immergés dans un lieu magique où un duo de clowns nous accueillent avec du *parlé-chanté* et nous racontent l'extraordinaire voyage d'une jeune brésilienne quittant sa forêt pour se confronter au monde. Autour des clowns, l'un colonial et blanc, l'autre son faire-valoir nègre, les numéros de voltige et d'art équestres, d'acrobatie, de danse, de capoeïra s'enchaînent. La musique brésilienne (samba, chant, percussions...) nous entraîne vers les rivages du forro du Nordeste...
Un superbe voyage.

Spectacle musical de cirque équestre sous chapiteau. Jusqu'au 20 février à La Friche la Belle de Mai (Marseille). Adulte: 15 euros. enfants: 10 euros.
Renseignements: 04 95 04 95 70

Il était une fois, le Petit Chaperon Rouge

On connaît tous l'histoire du Chaperon rouge: une petite fille, un panier, une galette et un petit pot de beurre, une grand-mère, un loup croisé dans la forêt, *«qui tire la bobinette et la chevillette cherra,»* dévore la grand-mère, prend sa place, attend la petite fille, la mange à son tour. La suite ? Elle diffère comme l'illustre le spectacle du *Badaboum théâtre* qui donne à entendre et à voir trois versions du conte. Car, comme dans la plupart des contes, l'histoire du Petit Chaperon Rouge existe dans de multiples versions, les plus populaires étant celles de Charles Perrault et des frères Grimm. La version que nous en livre *le Badaboum théâtre* constitue un spectacle rythmé de ralentis et d'accélérations, qui va crescendo pour basculer dans un conte rock et charnel où le Chaperon Rouge est joué tout en finesse et en sensibilité, tandis que le loup est sauvage, séduisant, devenant un prédateur magnifique et frondeur. Et si c'était dans les théâtres dits *pour petits* qu'on avait les plus beaux frissons ?

Théâtre Jeune Public, de 4 à 11 ans.
Mercredi 23 et jeudi 24 février, Maison du Peuple, à 14h30
Rens. service culturel, 1 Bd Bontemps (04 42 65 77 00)

en bref

DU 3 AU 28 FÉVRIER
exposition
Dimitri Vassiliev propose *Dépendance humaine,* une exposition de photographies à l'Espace Bontemps. Entrée libre.

DU 7 AU 21 FÉVRIER
26e salon des arts
Exposition d'artistes, Maison du Peuple, entrée libre.

DU 7 AU 18 FÉVRIER
sorties et activités
Le Service Jeunesse propose durant les vacances de février différentes sorties et activités comme des journées au ski, des ateliers de maquette et modélisme, des ateliers cirque, des jeux de société, billard, ping pong, des tournois de football, des jeux en réseau... Renseignements et programme détaillé au 19 rue Borély, tél. 04 42 12 62 85.

DIMANCHE 20 FÉVRIER
navette pour kamel
Le Conseil Consultatif de la Jeunesse propose une navette pour aller voir le spectacle de Kamel au *Quai du rire* à Marseille. Transport+ entrée 15 euros. Inscription 19 rue Borély, tél. 04 42 12 62 85.

SAMEDI 26 FÉVRIER
oursin d'eau douce
Un spectacle musical, tout public, dans le cadre du cycle *Tout conte fait.* Médiathèque,15h, entrée libre.

Ligne Aix-Marseille, quitte ou double ?

Le jeudi 27 janvier les membres de l'association RTR 13 se réunissaient à Gardanne pour aborder un thème déjà ancien mais toujours d'actualité, le doublement de la ligne SNCF Aix-Marseille. La situation est connue : le transport passagers manque de fiabilité, les retards et contretemps sont monnaie courante. Inscrit au contrat de plan État-Région 2000-2006, le début du chantier avait été annoncé pour 2004. Pour l'heure, on attend toujours...

A quand le doublement de la voie ?
Photo : C. Pirozzelli

Les services de l'État le reconnaissent eux-mêmes dans leur projet de directive territoriale d'aménagement (DTA) des Bouches-du-Rhône, la situation des transports dans notre département est particulièrement édifiante : *« sur le plan routier, les axes principaux ont dépassé le seuil de gêne et accueillent un cumul de trafics préjudiciables à leur fonction... »* ou en d'autres termes, les réseaux routiers et autoroutiers sont saturés. Une enquête effectuée en 2000 a relevé que chaque jour, ce sont 203 000 automobilistes qui se rendent à Marseille, contre 18 700 passagers de bus et 4 050 passagers pour le train. Avec un tel trafic routier, la pollution à l'ozone est telle que la zone Marseille-Étang de Berre est la plus polluée d'Europe devant des villes de la taille d'Athènes, Gênes et Madrid !

En corollaire, le projet DTA annonce *« un retard de plus de vingt ans dans le domaine des transports collectifs... »* Une constatation qui avait déjà été faite par d'autres il y a longtemps, puisqu'en 1991 sous l'impulsion de Roger Meï se créait l'association RTR 13 (Réseau de Transports Rapides 13) qui réunissait notamment plusieurs communes (Gardanne, Simiane, Cabriès, Bouc-bel-Air, Aix-en-Provence...) et dont la principale revendication était le doublement de la voie Aix-Marseille.

Un doublement de voie attendu

Soutenue par le Conseil régional PACA, un plan de développement des transports collectifs avait été inscrit au Contrat de Plan État-Région 2000-2006, avec notamment au programme la modernisation de la ligne Aix-Marseille. *« Le projet de modernisation, déclaré d'utilité publique par un décret du 25 septembre 2003, prévoit outre le doublement de la voie, la construction de 3 gares (Picon-Busserine, St-Joseph, St-Antoine) et d'un point d'arrêt à Plan de campagne qui par la suite pourrait évoluer vers la construction d'une autre gare, le site accueillant quotidiennement quelques 5 000 travailleurs auxquels il convient d'ajouter les milliers de clients qui fréquentent la zone »* commente Jean-Paul Peltier, adjoint aux transports à la mairie de Gardanne.

Lors de son arrivée au pouvoir, le gouvernement Raffarin a gelé de nombreux crédits d'État, ce qui a eu une inci-

Concilier les flux "fret" et "voyageurs", un des enjeux du projet.

Photo : C. Pirozzelli

dence directe sur ce plan de développement des transports collectifs. Officiellement le doublement de la ligne Aix-Marseille serait le seul projet que l'État aurait toujours l'intention de financer aux côtés de la Région, du Département et des communes concernées. Toutefois le début des travaux était programmé en 2004, avec une fin de chantier en 2006. Or en ce début d'année 2005 les travaux n'ont toujours pas débuté, et le projet retenu ne concerne qu'un doublement partiel de la voie. Ainsi entre Aix et Gardanne seulement 2 km de voies au Nord de Gardanne seraient doublés. Quand à l'électrification de la ligne, il n'en est plus question.

Qui plus est, l'association *Convergence écologique du pays de Gardanne* soutenue par des associations de quartiers de Marseille a déposé un recours (non suspensif) devant le Conseil d'État en mai 2004 à l'encontre du décret du 25 septembre 2003 de déclaration d'utilité publique. Les conclusions devraient être connues dans le courant de ce premier trimestre 2005.

Le fret ferroviaire remis en cause

La situation est également préoccupante vis à vis du fret ferroviaire. *« Jean-Paul Peltier explique qu'une entreprise comme Alcan/Pechiney a d'importants besoins pour son approvisionnement en bauxite et pour l'expédition de ses produits transformés. Ainsi chaque année elle reçoit 1,4 million de tonnes de minerai livré par trains et achemine la moitié de sa production, soit 300 000 tonnes également par le fret ferroviaire, l'équivalent de 250 camions si l'entreprise utilisait le transport par la route. »* De son côté, la centrale thermique a également recours au transports ferroviaires pour faire livrer son charbon d'importation. Ces deux entreprises reçoivent leur approvisionnement quotidien par des trains circulants sur la ligne Miramas-Gardanne en passant par Aix, ligne unique qu'ils partagent avec les trains de passagers. Dans de telles conditions les livraisons en matières premières tout comme le transport passagers manquent de fiabilité, les retards et contretemps sont monnaie courante, si bien que ces entreprises majeures de l'économie locale n'excluent pas de recourir de plus en plus à la route au détriment du fret ferroviaire, avec toutes les conséquences néfastes que cela pourra engendrer sur notre environnement.

S.C

Gerard Piel *: Un dossier prioritaire pour la Région

Pour quelles raisons les travaux de doublement de la voie Aix-Marseille n'ont-ils toujours pas débuté ?

La Région, le Département et RFF ont approuvé la convention de financement des travaux en octobre 2003. Seul l'État n'a pas signé, en raison de la politique de gels de crédits mise en place par le gouvernement. Le projet retenu comprend le doublement partiel de la voie (dont seulement 2 km entre Gardanne et Aix) et la modernisation de la signalisation sur l'ensemble de la ligne. Il se traduira par un doublement du nombre de trains. Quant à un doublement total, c'est une hypothèse qui pourrait être envisagée par la suite.

Y aura-t-il une amélioration du fret pour Alcan et la Centrale ?

Le projet retenu permettra une amélioration de la capacité de l'ensemble de la ligne. Le choix de séparer les flux "fret" et "voyageurs" en gare de Gardanne permettra de ne plus avoir de manœuvres de trains de fret cisaillant les voies voyageurs, ce qui devrait accroître les capacités.

Des associations réclament la réouverture de la ligne Gardanne-Carnoules. Cette demande pourrait-elle être envisagée ?

Des études ont été réalisées dans le cadre du contrat de plan et sont en cours d'approfondissement. L'intérêt de ce projet ne nous a pas échappé. Mais la politique actuelle de l'État qui se désengage du financement des projets ferroviaires tout en transférant de plus en plus de charges aux collectivités territoriales n'incite guère pour l'instant à l'optimisme sur la possibilité de signer avec l'État un nouveau contrat de plan.

** Vice-président du Conseil régional chargé des transports*

Sixième sportive, ça roule !

A l'initiative de deux professeurs d'éducation physique du collège Le Pesquier, Thierry Tosi et Serge De Libero, une classe de sixième pré-section sportive spécialisée en VTT et badminton a été créée à la rentrée de septembre.

L'idée de création d'une classe sportive dès la sixième a été mûrement réfléchie. En adéquation totale avec le projet d'établissement, Thierry Tosi et Serge De Libero ont décidé de se lancer dans la mise en place d'une pré-section spécialisée en VTT et Badminton (pour cette discipline, les cours ont commencé en janvier). En mai, les élèves de CM2 des communes dont les enfants sont scolarisés au collège Pesquier ont été informés de l'existence de cette classe pour la rentrée suivante. L'objectif ? Permettre aux élèves de réussir leur scolarité grâce à cette nouvelle section, développer les activités de pleine nature et créer un pôle d'excellence dans ces deux activités avec un approfondissement dans différents domaines comme l'arbitrage, la gestion du matériel, l'organisation, et la pratique proprement dite. Sur les 36 élèves ayant postulé, 25 ont été retenus, 13 filles, 12 garçons. *« Le niveau scolaire n'a pas été un critère de sélection, souligne Thierry Tosi. C'est la motivation de l'élève et le bénéfice qu'il pourra en tirer, soutenu par sa famille qui ont été importants. D'ailleurs, depuis la rentrée, l'implication des parents est très forte, certains nous accompagnent lors de nos randonnées, d'autres préparent le goûter, les sentir aussi engagés dans ce projet nous aidera à le voir aboutir. »* Sur les sept heures de cours dans la semaine, deux sont consacrées à la théorie : les élèves apprennent à réparer leur vélo ou leur raquette, on insiste sur les règles de sécurité, le rôle du travail d'équipe. Pour y avoir passé quelques temps, on ressent une classe très soudée, un esprit de compétition modéré, une entraide très marquée et une passion très forte pour le sport en plein air.

« On va faire une quinzaine de randonnées sur l'année scolaire, expliquent Yoann et Emma. Avant de partir, on vérifie l'état général de nos vélos, et on n'oublie pas de mettre le casque, de retour on les nettoie et on parle un peu du parcours qu'on vient de faire. Nous, on est plutôt contents de cette section, on essaie juste de ne pas tomber quand on fait les évaluations dans le collège ! » En cours "en classe" comme en EPS, le sérieux des élèves est de rigueur, un classement est effectué, des exercices sont notés. Diverses rencontres, partenariats, sorties ponctueront cette année scolaire. Pour ce qui est des randonnées, un itinéraire au départ du collège est défini avant chaque sortie, il s'allonge et s'intensifie progressivement. Pour cette année-test, les élèves ont évolué avec leurs VTT personnels mais dès l'an prochain, le collège devrait posséder son propre matériel, si le dossier transmis à l'Inspection académique est accepté. Une autre section de sixième sera alors créée, quant à la classe pilote, elle aura la possibilité de continuer le VTT et le badminton en cinquième.

C.N.

13 filles et 12 garçons bénéficient de 7 heures par semaine de théorie et de pratique.

Photo : C. Pirozzelli

Accueillir, écouter et orienter les jeunes

Ouverte depuis le 1er février, la Maison d'Accueil, d'Information et d'Orientation (MAIO) prend le relais de la Mission locale et s'attache à aider les jeunes dans leur parcours de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle.

La nouvelle Maison de l'accueil, de l'information, de l'orientation s'adresse aux jeunes de 16/25 ans sortis du système scolaire sans formation et qui connaissent des difficultés dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle. Ce nouvel outil, initié par la ville de Gardanne et soutenu par le Conseil régional et le Conseil général a été crée pour faire face à la fermeture de la Mission locale décidée par le Préfet en décembre 2004. Cette décision avait provoqué à l'époque une importante mobilisation des élus locaux, des jeunes et de nombreux Gardannais. Comme l'explique Gérard Kocyba, président de l'association qui gère la MAIO, *« une équipe constituée de professionnels est à l'écoute des jeunes à Gardanne et propose un ensemble de services personnalisés sur des questions aussi importantes que la santé, le logement, la mobilité, la formation avec comme objectif final de trouver un emploi... »* Pour Sophie Enéa, directrice de la structure, *« chaque cas est particulier. Pour améliorer la qualification des jeunes (diplôme, contrat de qualification...), suivre une formation et les aider dans leur mobilité, nous travaillons avec le Conseil régional à travers le dispositif PLF (Plan Local de Formation). La structure met également en place des ateliers spécifiques de recherche d'emploi à chaque fois personnalisés, des ateliers d'aide à la réalisation de curriculum vitae, de rédaction de lettres de motivation et de prospection par candidatures spontanées. Elle propose à la demande des séances de travail pour préparer les entretiens d'embauche. »*

Les locaux de la rue Jules-Ferry sont les mêmes que ceux où officiait l'équipe de la Mission locale.

Photo : C. Pirozzelli

Un espace de documentation avec une bibliothèque spécifique et des postes informatiques est aussi mis à la disposition du public. *« Nous les soutenons aussi dans leurs démarches administratives (Sécurité sociale, mutuelle, CMU, CAF, RMI...) et dans la mise en relations avec des organismes tels que les ASSEDIC, l'ANPE, le CCAS, la DISS, l'AAI... »*

L.T.

MAIO : avenue Jules-Ferry, Gardanne. Ouverte tous les jours de 8H30 à 12H et de 13H à 17H, sauf les lundis et vendredis matin

Nathalie Nerini *: Continuer d'offrir les mêmes services

Le public concerné est-il nombreux ?
Il y existe une forte demande de la part des jeunes. Environ 500 jeunes Gardannais sont concernés chaque année. La moitié n'ont pas de diplôme, sont âgés de moins de 21 ans, ne sont pas inscrits à l'ANPE et sont souvent perdus dans leurs démarches administratives ou autres.

Les jeunes seront-ils toujours accueillis dans les mêmes conditions ?
La MAIO va poursuivre le travail qui était fait auparavant par l'ancienne mission locale. Avec la création de la MAIO, il s'agit d'offrir aux jeunes les mêmes services en conservant un lien de proximité essentiel et en restant toujours très proches de leurs besoins. Il faut continuer à les suivre, ne pas les laisser seuls dans leur recherche de formation et d'emploi.

** conseillère municipale déléguée à la formation*

La gendarmerie fait peau neuve

La gendarmerie est depuis quelques semaines le théâtre d'un chantier de taille avec la construction de nouveaux locaux de service et la reconstruction d'un bâtiment d'habitation. Objectif principal : améliorer l'accueil du public.

Les locaux de service ouvriront à l'été 2005.
Photo : C. Pirozzelli

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a initié en 2004 la restructuration de la gendarmerie de Gardanne. Les travaux ont débuté le 15 novembre dernier. Au programme, il y aura deux phases de travaux qui correspondent à des bâtiments aux destinations distinctes. Dans un premier temps seront réalisés les locaux de service, d'une surface de 444 m² avec un étage. Ce bâtiment qui devrait être terminé à l'été 2005 se trouvera sur la partie dégagée du site, face au square Veline, et permettra notamment une meilleure réception du public avec un hall d'accueil digne de ce nom. Comme le souligne Yveline Primo, adjointe à la sécurité, *« ces travaux sont une bonne chose car dans une période où nous travaillons beaucoup sur l'accueil du public, les locaux étaient totalement inadaptés. C'est une de nos priorités dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) que nous avons mis en place avec la gendarmerie et plusieurs autres partenaires. Nous souhaiterions aussi qu'à terme, des associations d'accueil de victimes telles que l'Association de Prévention Et de Réinsertion Sociale (APERS) qui actuellement officie à la Maison du droit et du citoyen puissent tenir des permanences dans les locaux de la gendarmerie, comme cela se fait ailleurs. Ces réaménagements ne manqueront certainement pas d'améliorer également les conditions de travail et de vie des gendarmes, ce qui ne peut qu'avoir une influence positive sur la qualité du service. »*

L'entrée déplacée

Suite à ces travaux l'entrée sera donc déplacée sur l'avenue Maurel-Agricol. Lors de la deuxième phase, alors que les immeubles latéraux de l'ensemble actuel seront conservés, le bâtiment central existant où se trouvent les bureaux sera détruit et remplacé par un immeuble de deux étages qui empiétera sur le parking qui se trouve en face de l'entrée utilisée actuellement et pour lequel la commune a rétrocédé 300 m² de voirie du chemin Font de Garach au département. D'une surface de 1 044 m², l'immeuble abritera 12 logements destinés aux gendarmes et à leurs familles qui viendront s'ajouter aux 18 déjà existants. L'augmentation du nombre de logements disponibles n'aura pas pour corollaire un développement de l'effectif mais permettra à l'ensemble des gendarmes et à leurs familles d'êtres logés sur place. Concernant le passage piéton menant de l'avenue de Toulon au boulevard Cézanne, il sera conservé et réaménagé.

Les travaux devraient êtres terminés en septembre 2006. Le coût global du chantier qui s'élève à 3 619 000 € est financé par le Conseil général, propriétaire des lieux.

S.C.

La future Gendarmerie, avec son entrée côté avenue Maurl-Agricol (vue du square Savine).
Photo : X. dr

CITÉPRO N° 70 - DU 15 FÉVRIER AU 31 MARS 2005

Une vie autour de la chasse

La société de chasse Gardanne Saint-Hubert a été créée le 15 avril 1926. Alain Bagnis, président depuis novembre 2003 entend bien moderniser l'association avec l'aide de ses bénévoles afin de pouvoir continuer à exercer leur passion dans le respect de la nature.

Les chasseurs souhaitent participer de plus en plus à l'entretien des collines.

Photo : J. Barra

Alain Bagnis tient à mettre un bémol aux idées reçues : beaucoup de chasseurs aiment la nature, beaucoup s'investissent pour la protéger. Les bénévoles, dont la majorité sont membres du Conseil d'administration sont motivés et bien décidés à faire évoluer cette association gardannaise dans le bon sens, à mieux faire connaître leur action de protection de l'environnement, même si la gestion des 270 affiliés n'est pas toujours facile. *« La chasse est une passion, explique le président. Durant la période de fermeture, nous nous occupons de l'entretien des collines. Cela va des opérations de débroussaillage à l'installation de citernes d'eau pour les animaux, à la réalisation de terriers artificiels, aux cultures qui permettent au gibier de s'alimenter. On essaie de sensibiliser les chasseurs au respect de leur environnement en leur demandant de ramasser les cartouches dans les collines et de les déposer dans les poubelles prévues à cet effet. Nous participons également depuis deux ans à l'opération collines propres. »* Les chasseurs procèdent également à des activités de piégeage sur les animaux jugés nuisibles pour les autres espèces et les humains, suite à une liste donnée chaque année par la Préfecture : on retrouve principalement des renards et quelques fouines.

A Gardanne, la chasse traditionnelle vise les lapins. Malheureusement des virus meurtriers les déciment, les uns après les autres, ce qui oblige les chasseurs à procéder à des lâchers, deux fois par an, hors période de chasse (450 lapins environ). Pour ce qui est du gibier à plumes, on retrouve des faisans, des perdrix, des palombes, des bécasses, des grives. Les chasseurs possèdent quelques 2000 hectares de terres ; plus de 90 % de ces terrains sont privés, la société de chasse les loue aux particuliers. Il leur est donc formellement interdit de chasser sur d'autres territoires. A ce propos, Alain Bagnis ajoute que *« de nombreuse personnes nous appellent afin que nous intervenions dans des espaces occupés par les sangliers, dans le secteur du Claou notamment. Il nous est impossible de répondre facilement dans la mesure où nous n'avons pu obtenir le droit de chasse sur ce lieu. »* Quant aux périodes de chasse, c'est un arrêté préfectoral qui définit les périodes d'ouverture et de fermeture en fonction des espèces. Dès l'an prochain, outre le souhait de poursuivre les efforts engagés dans les collines, le Conseil d'administration mettra en place une nouvelle base tarifaire afin de permettre aux jeunes de pouvoir chasser, tout en continuant à les motiver en participant à la vie en colline, aux activités parallèles à celles de la chasse proprement dite. Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Alain Bagnis au 06 18 66 88 60.

C.N.

Rendez-vous matinal pour un lâcher de lapins reproducteurs.

Photo : C. Pirozzelli

INFO DES COMMERCES

Si vous avez raté la chandeleur, vous pouvez encore vous rattraper à LA CIGALETTE, une crêperie ouverte depuis le 8 décembre au 16 rue Borély. Vous pourrez y déguster de succulentes crêpes et galettes bretonnes réalisées par un maître crêpier du mardi au dimanche midi, de 12h à 14h et de 19h15 à 22h (23h le vendredi et le samedi). Et tous les premiers jeudi du mois ne manquez pas d'aller déguster le *kig a farz*, une sorte de potée bretonne. Tél. 04 42 51 77 81

L'entreprise PROVENCE ÉQUIP'AUTO qui commercialise des pièces automobiles toutes marques a inauguré ses nouveaux locaux le 28 janvier dernier. Vous pourrez maintenant la trouver au 7 parc d'Activité Bompertuis, avenue d'Arménie. Tél. 04 42 58 40 91.

PHOTO 2000, boutique et travaux photo au rond point du Lycée change de propriétaire et étend ses activités à la réalisation de tee shirts personnalisés, vente et réparation de matériel informatique, cadeaux souvenirs, céramiques...
Tél. 04 42 65 85 42.

Depuis septembre 2004 PUISSANCE QUAD est installé au 516 avenue des Chasséens, à la zone industrielle Avon (entre Biver et Pechiney). Vous pourrez y trouver des quads, sortes de motos à 4 roues qui se conduisent avec un permis voiture, et tout le matériel qui s'y rapporte.
Tél. 04 42 51 24 60.

Le cabinet d'expertises et diagnostics immobiliers AUDITEX HABITAT vient d'ouvrir à Gardanne. Il propose son expertise en matières de termites, amiante, plomb et mesure des superficies. Pour en savoir plus vous pouvez consulter leur site internet à l'adresse suivante : www.auditexhabitat.com
Tél. 04 42 51 58 09.

Une agence de la CAISSE D'ÉPARGNE a ouvert à Biver, à côté de la mairie annexe.

Activités des retraités

RESTAURANT CLUB NOSTRE OUSTAU

Le foyer vous propose diverses activités chaque jour de la semaine (cinéma, ateliers divers, jeux de société, sorties, repas spéciaux...). Une sortie à la journée est programmée chaque mois. Tout au long de l'année, les animatrices mettent l'accent sur le travail intergénérationnel et interassociatif. Les retraités participent notamment à un grand nombre de manifestations locales et s'investissent dans des actions de solidarité.
Renseignements complémentaires auprès de Marie-Germaine ou Samia au 04 42 58 01 03, de 9h30 à 17h.

ASSOCIATION AIDE ET LOISIRS 3e ÂGE

Une permanence de l'association a lieu tous les mercredis et tous les vendredis de 10h à 11h30 au local du club de hand, avenue Léo-Lagrange ainsi que tous les jeudis de 10h à 11h30 à la mairie annexe de Biver. Un programme trimestriel est établi avec une sortie mensuelle.
Renseignements au 04 42 58 02 68.

ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13, SECTION GARDANNE

L'association tient une permanence tous les mardis de 9h à 11h dans les locaux associatifs de la Maison du Peuple.
Les retraités peuvent se retrouver tous les mercredis et vendredis après-midi où diverses activités sont proposées.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Renseignements au 04 42 58 37 81.

ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13, SECTION BIVER

L'association tient une permanence tous les mardis et tous les jeudis de 9h30 à 11h dans le local situé sur la place du marché de Biver. Les retraités peuvent se retrouver à ce même lieu les mardis et jeudis après-midi et profiter des activités proposées. Une sortie à la journée est également organisée une fois par mois. Renseignements au 04 42 58 42 36.

Maison du Droit et du citoyen

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.

● ***JURIDIQUE***

■ ***Un avocat*** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sur RdV.

■ ***Conciliateur :*** mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

■ ***Un notaire :*** troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

● ***ÉCRIVAIN PUBLIC***

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h, sur RdV.

● ***ÉTRANGERS***

■ ***AITE*** le 2e jeudi du mois de 9h à 12h sur RdV

● ***CONSOMMATION***

■ ***UFC Que choisir ?*** le 2e mardi du mois de 14h à 17h sur RdV

● ***AIDE AUX FAMILLES***

■ ***Association famille en crise*** les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1er et 3e mardis du mois de 14h à 17h, sur RdV.

■ ***L'APERS*** (aide aux victimes) Le 3e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h, sur RdV.

Le CME passe à l'action

Au sein du Conseil Municipal des Enfants, la commission Sports et loisirs met en place diverses actions. L'aménagement du parc de la Médiathèque et l'organisation de tournois sportifs sont au programme.

Les enfants élus ont présenté leur projet d'aménagement du parc de la Médiathèque.

Photo : C. Pirozzelli

Les onze élus à la commission sports et loisirs, âgés de 10 à 13 ans passent à la vitesse supérieure. Après la conception, la distribution et l'étude des réponses d'un questionnaire portant sur les activités de loisirs pour les 9/15 ans et l'aménagement du parc Font du Roy, les petits élus entrent dans une phase plus concrète. En effet, le groupe a rencontré le maire Roger Meï, Grégory Calemme, adjoint aux affaires scolaires et Mustapha El Miri, adjoint à la culture à la fin du mois de janvier, au parc. Mohamed Mathli, porte-parole de la commission a dressé un bilan par rapport aux réponses laissant apparaître une forte demande d'une piste cyclable, d'une aire de pique-nique (tables, bancs, ombrages, points d'eau...) et de mise en sécurité du lieu (notamment sur le ruisseau). *« Nous pensons, poursuit-il que ce ruisseau est dangereux pour les enfants, il est souvent sale et il y en a qui pêchent les têtards dedans et qui sont gênés par les roseaux ! »* Roger Meï, également accompagné du responsable des espaces verts de la mairie a affirmé que le site serait nettoyé plus souvent, quant à la mise en sécurité du ruisseau, *« un grillage dénaturerait le site. Ce petit cours d'eau ne présente pas de danger dans la mesure où il est peu profond, quelques centimètres à peine. Pour ce qui est des bancs, je suis tout à fait favorable à en installer davantage. »* Une barrière interdisant l'accès aux deux roues motorisées sera par ailleurs prochainement mise en place. Au cours de cet échange, le CME a également mis l'accent sur les dégradations dans le parc, notamment les tags sur les aires de jeux. *« Pourquoi ne pas vous mettre en relation avec le service jeunesse et leur proposer de réaliser eux-mêmes des graph généralement plus sympathiques sur le mobilier qui pose problème ? »* a proposé Roger Meï. Une idée que les enfants vont étudier.

Les élus du CME sont fiers de s'investir si jeunes dans la vie de leur ville, de se sentir écoutés, de participer à améliorer certaines choses. Le problème reste de le faire savoir, car de retour à l'école les enfants éprouvent quelques difficultés à faire le lien en expliquant leurs actions à leurs camarades et aux enseignants. L'information sera donc un des prochains thèmes sur lequel ils se pencheront pour préparer la prochaine assemblée plénière du CME le 23 février en mairie sur laquelle nous reviendrons.

Carole Nerini

Au programme: propreté renforcée, installation de bancs et rénovation des jeux.

Photo : C. Pirozzelli

Un tournoi de foot solidaire

Dans le questionnaire portant sur les loisirs des 9/15 ans, la rubrique manifestations a eu un grand intérêt. Suite à ce constat, la commission sports et loisirs a décidé d'organiser un tournoi de foot en salle pendant les vacances de février, pour les 9/12 ans. Trois groupes ont travaillé sur l'affiche, le règlement et l'organisation. *« Nous avons voulu donner une dimension humanitaire à ce tournoi, explique le groupe. Nous avons demandé une participation d'un euro par personne, la recette sera ensuite transmise à la commission solidarité-santé qui se chargera de la reverser à une association caritative pour aider les victimes du tsunami. »*

POUR JOINDRE LA MAIRIE TÉL. AU 04 42 51 79 00

Vos élus **vous reçoivent**

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h mairie annexe de Biver
- ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie.
- ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie.
- ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h
- ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie.
- ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie
- ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât Bontemps.
- ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

RDV avec un conseiller municipal, tél. 04 42 51 79 15

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Marie-José Galle : Petite enfance
Nathalie Nerini : Mission locale, formation
Eve Cloué : Cinéma
Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV
Clara Gilloux : Lecture publique

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Mairie annexe de Biver Tél. 04 42 58 39 74

Permanences des services

- ***Service Environnement :*** le mardi de 8h30 à 10h.
- ***CTM (Ateliers Municipaux) :*** *le mardi de 10h à 12h.*
- ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :*** le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours.
- ***Service Jeunesse :*** lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.
- ***Police Municipale :*** le jeudi de 9h à 11h.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
square Deleuil - Tél. 04 42 65 79 10

- Assistantes sociales
  lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.
- Personnes âgées
  mercredi après-midi sur rendez-vous.
- Aide légale
  jeudi de 13h30 à 16h30.

Service habitat
22, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

GROUPE GARDANNE ACTIONS

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Luc Poussel : vos problèmes nous concernent. Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

MISSION LOCALE : FIN OU DE PROFUNDIS.

Dans ces colonnes, nous avions posé la question : *« Qui sont les fossoyeurs de la Mission locale ? »* La réponse était si évidente qu'il n'avait pas été nécessaire de citer la totalité de la majorité municipale, sauf les socialistes. Voilà pour la question *« Qui ? »*

A la question *« Pourquoi ? »* Plutôt que d'accepter la transformation de la Mission Locale du Pays minier en une antenne permanente de la Mission locale du Pays d'Aix, le Maire et son équipe ont préféré la saborder, bien qu'une place lui était réservée au Conseil d'administration de la nouvelle structure.

A la question *« Que vont devenir les jeunes ? »* Ils seront rattachés à une Association gardannaise nouvellement créée et pompeusement dénommée

Maison de l'Accueil de l'Information et de l'Orientation

Cette structure transitoire et pour laquelle *« on réfléchit, »* dixit une Conseillère municipale au Conseil 09/12/2004, *« sera à l'avenir du ressort de l'intercommunalité à laquelle la ville appartiendra. »*

Et voilà enfin la véritable raison lâchée, refuser le rattachement sur Aix pour mieux se jeter dans les bras d'Aubagne. Alors en attendant, la Municipalité crée cet ersatz, ce succédané d'Organisme au rabais.

« Qui va payer ? » L'État et les organismes publics assuraient 35 % du financement d'une *vraie* Mission locale, soit plus de 200 000 €, sur un budget de 600 000 €. M. le Maire aurait l'ambition de faire aussi bien avec sa subvention de 40 000 €.

« Qui sera lésé ? » Ces pauvres jeunes, sans travail, souvent peu diplômés, privés de tous les outils, de tous les liens avec les autres *vraies* Missions locales et qui ne retrouveront jamais les aides dont il bénéficiaient auparavant.

« Qui est pris pour un imbécile ? » Tout responsable d'association à qui la municipalité serine qu'il faut un an d'activité pour avoir droit à une première subvention de... 152 €.

« Qui va mettre la main à la poche ? » Le contribuable gardannais qui paiera bien plus que les 40 000 € de démarrage, qui représentent au mieux un salaire et demiannuel tous frais incompressibles déduits.

Après l'OMC, après l'UFF et la gestion des crèches, après la Mission locale et peut-être bientôt la SEMAG, qu'elle est dure la phrase de Tacite *« Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant, »* ils font un désert et ils disent qu'ils ont apporté la paix.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. 4 conseillers à votre écoute Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe élan pour l'avenir

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

DIVERS

Perdu le 20/01 à proximité de la Maison de la forêt ou au début du sentier Mur de Gueydan, **appareil photo numérique** Sony type cyber shot + cartes mémoire, le tout dans étui bleu Sony Tél. 04 42 58 45 48

Vds **ordinateur** an 2000 TBE Pentium II, RAM 64 Mo, carte vidéo sis 16 Mo, écran 17 pouces, imprimante couleur HP Tél. 06 13 80 86 35

Vds **lampadaire** halogène en bois rustique 50 € + sommier sur pieds en bois couleur miel, lattes multiplies TBE 100 € + console pied fer forgé et plateau pierre 80 €
Tél. 06 82 43 69 06

Vds **lit** en hauteur 1 m avec bureau coulissant et étagère 80 € + divers DVD 5 € un Tél. 04 42 65 96 85

Vds **planche de skate** complète dédicacée Andy Mc Donald, planche blind, tucks venture, roues darkstar 250 € + sono voiture complète Pioner 450 € à déb Tél. 06 72 08 04 74

Vds **buffet de cuisine** L180 H 180, 150 € + élément de cuisine 120 X 70, 50 € + 2 portes d'intérieur 71 cm avec encadrement 30 €
Tél. 04 42 65 84 63

Vds nacelle **Prélude bb Confort** + kit auto sécurité 90 € + coque Ellios bb Confort avec habillage pluie 60 € + porte bb kangourou 25 € le tout TBE Tél. 04 42 58 24 73

Vds **gazinière +** vélo enfant TBE + casque et blouson moto femme 100 € le tout Tél. 06 16 53 57 17

Donne **bois de coupe** (pin) pour cheminée Tél. 04 42 58 14 09 (12 h à 14 h)

Vds **poêle Godin,** gaz de ville n° 3426, bleu TBE 250 €
Tél. 04 42 58 27 43 (HR)

Vds **2 fauteuils** BE 23 € + lit enfant 1 pl avec matelas TBE 31 € + petit meuble d'angle bas 23 € + baignoire d'angle en couleur état neuf 46 € Tél. 06 63 57 09 20

Vds **console X Box** très bon état + 7 jeux + 2 manettes + adaptateur de lecteur DVD, servi 1 an 160 €
Tél. 06 72 00 34 99

Vds **lampadaire** de style 15 € + lustre rustique bois 15 € + lit 140X190 avec sommier lattes 15 € + table de nuit 10 € + stabilisateur de caravane 20 € Tél. 04 42 51 45 48 ou 06 26 25 08 70

Vds **lit** de 90X140 en pin + sommier métallique + sommier tapissier + matelas neuf le tout 80 €
Tél. 06 11 93 37 31

Vds **insert** Decoflam 14 kw, foyer ouvert ou fermé + cheminée + 6 stères bois chêne 1000 €
Tél. 04 42 54 15 63

Vds **chaussures de foot** Adiddas p. 43,5 + protège tibia Nike état neuf 50 € Tél. 04 42 58 38 52

Vds **tondeuse** essence 2 ch 250 € Tél. 04 42 51 57 90

Vds **canapé 3 pl.** en tissu écru 350 € + buffet formica blanc 100 € + table rect avec rallonge en pin 80 € Tél. 06 86 26 59 70

Vds **appareil photo** Cosina CS 3 électrique + 3 zoom différents + sacoche le tout cédé 300 €
Tél. 04 42 65 96 77

Vds très beau **lit** style Louis Philippe en 90, literie offerte 100 €
Tél. 04 42 51 14 84

Vds **meuble TV** noir avec 2 portes en verre 40 € + petit meuble ordinateur 20 € + grand meuble ordinateur couleur pin 70 € Tél. 04 42 65 86 83

Vds **sacs à main** Socco, Sequoia... presque jamais servis de 30 à 80 € Tél. 06 23 06 81 56

Vds **téléphone portable** Samsung SGH 500, 50 €
Tél. 06 84 61 03 55

Vds **bibliothèque** en noyer L 1,50 m XH 2,20 m, 2 parties, haut vitré 1200 € + armoire "homme debout" noyer 700 € + soupière faïence XIX siècle 100 € Tél. 04 42 58 31 45

Vds 2 **machines à coudre** professionnelles, 1 double aiguille "Consen", 1 coupeuse surfileuse à fils 2300 €
Tél. 04 42 65 84 24

Vds **4 chaises** style régence cannées hêtre massif teinté merisier TBE 121 € Tél. 06 84 05 74 98

Vds chaussures **de randonnée** Quechua Diosaz 140 junior, portées 3 fois, 15 € Tél. 04 42 65 96 70 (HR)

Vds **canapé** Ligne Roset + meubles anciens + sommier et matelas 120X190 + 2 tables d'étudiant
Tél. 06 73 54 17 83

Vds **2 meubles** de rangement + chambre à couches en teck 2 places + armoire + 2 tables de chevet et coiffeuse Tél. 06 16 77 46 40

Vds **vélo enfant** 14 pouces Décathlon modèle shérif TBE 35 €
Tél. 04 42 51 24 32

Vds **chaîne HI-FI** Awai 20 € + poste CD radio cassette 25 € + wc complet chasse éco 30 € + divers vêtements, jeux, vaisselle
Tél. 04 42 65 83 13

Vds **groupe électrogène** neuf silencieux modèle Pjingo 2100, essence 4 temps 450 € + canapé 3 pl convertible TBE 70 €
Tél. 06 89 19 05 91

Vds **vêtements femme** du 40 au 48 très peu porté état neuf de 5 € à 30 € Tél. 04 42 58 06 05

Vds **poussette** Graco Quattro tour de luxe 195 € + siège auto Graco 70,85 € Tél. 04 42 92 03 82 (avant 21 h)

VÉHICULES

Vds **405 GRD** an 89 ct ok, vitres élec, toit ouvrant, alarme 1300 € Tél. 06 77 42 66 32

Vds **Clio** an 91 TBE 1500 €
Tél. 06 89 19 05 91

Vds **Golf 2 GL** 90 cv, 115000 km, 4 vitres élec, fermeture central. alarme, pneus neufs, amortisseurs + allumage changés ct ok TBE 1950 €
Tél. 06 10 76 81 29

Vds pour pièces ou au détail **citroën ZX** 1.14 essence, intérieur mécanique, divers carrosseries
Tél. 06 16 77 46 40

Vds **4 L** fourgonnette, an 86 ct ok, idéal chasseur et bricoleur BEG galerie attelage, pneu crampon + pneu route Tél. 06 17 86 75 20

Vds **Rover 218 SDE,** an 95, 143000 km, 1ère main, ct ok, TBE gris métal 1600 € Tél. 06 18 65 19 92

Vds **AX** essence 2 portes, attelage, 116000 km ct ok BE 1200 € à déb Tél. 06 84 05 74 98

Vds **Renault Laguna II** Dynamique 120 cv, an 01 état neuf 13000 € Tél. 06 09 48 90 61

Vds **Renault espace 2.2 DCI** 130 cv privilège gris métal, an 08/02, 45000 km TT options, chargeur cd, xenon, clim... garantie jusqu'en 2006, 23000 € Tél. 06 10 26 33 28

Vds **Opel Astra 1700 GLS** Eco Turbo diesel modèle 96, 94000 km réels 5 portes ct ok 3000 €
Tél. 06 99 35 37 99

Vds **4 jantes** aluminium diam 13 avec pneus 165/70/13 pour Renault TBE 200 € Tél. 06 60 12 96 70

Vds **Bandit 600 S** bleu TBE 18000 km, an 01, 4000 €
Tél. 06 13 14 21 10

Vds **Citroën C3 sx** Ambiance, 4 ch, TBE an 02, 25000 km, 1er main, à saisir 8000 € Tél. 06 23 38 26 51

Vds **Citroën visa,** moteur 2 cv, ct ok BE 250 € Tél. 04 42 58 35 42

Vds **Yamaha XTE 600,** an 99, 21000 km TBEG top case, entretien régulier, factures, pneu av plaquettes frein neufs, 3100 €
Tél. 04 42 65 96 70 (HR)

Vds **Opel Corsa** essence an 95, 3 portes, toit ouvrant, poste, 122000 km, 2100 € Tél. 06 23 68 48 45

Vds **Scooter** Speed Ficht 2, an 01, 800 € à déb Tél. 06 80 54 02 71

Vds **R11 +** Super 5 pour pièces 300 € Tél. 06 17 21 41 31

Vds **Polo Fase,** an 93 ct ok, courroie neuve, excellent état 1200 € + Ford Escort en état de marche ou pour pièces 500 €
Tél. 04 42 65 96 85 (laisser message)

Vds **Citroën AX** 4 cv, 78000 km réel, an mai 91, 800 € + caravane Tesserault 3m70, 710 kg, 4 places 800 € à déb Tél. 04 42 65 96 77

Vds **Scenic 1,9 l DTI RXT**, an 2000 gris boréal, 62000 km, 1ère main tt options 11000 €
Tél. 04 42 51 15 92 (HR)

Vds **Peugeot 306 XND** an 95 prix à déb Tél. 04 42 51 57 90

Vds **205** essence 4 cv, an 90, frein av et ar neufs + 4 pneus neufs, ct ok 1300 € Tél. 04 42 51 07 35 (HR)

LOGEMENT

Loue **studio** mezzanine, 32 m2, 4/5 pers tout confort, près des pistes, prix selon saison
Tél. 04 42 68 07 62 ou 06 22 48 01 71

Vds **villa** pp. 70 m2 sur 300 m2 de terrain, prox centre ville 245000 € Tél. 04 42 51 48 37

Particulier **loue T2** neuf sur Gardanne centre, libre en mars 2005
Tél. 06 86 14 34 03 (de 9 h à 12 h - 16 h à 20 h)

Vds **terrain** très boisé à Barjols 7000 m2 non constructibles avec cabanon de chasse de 30 m2, 45734 €
Tél. 04 42 65 84 24

Vds à Gardanne **villa** 75 m2 sur 372 de terrain, garage, clim, TBE 253000 € Tél. 06 26 17 75 91

Loue **T5** à Gardanne, maison seule en copropriété, séjour, cuisine équipée, 4 chambres, salle de bain, cours, 1000 € par mois + 50 € charges
Tél. 06 80 54 02 71

Couple cherche **T3** sur gardanne ou alentours Tél. 06 16 53 57 17

Loue **2 bureaux +** salle d'attente au centre de gardanne en r.d.c 400 € Tél. 06 09 93 80 95

Cherche **local à louer** pour groupe musical, loyer modéré
Tél. 06 13 38 17 03

JF avec un enfant cherche **T2/3** sur gardanne et environs loyer maxi 450 € Tél. 06 67 76 94 96

Vds à Gardanne lot de **2 maisons** mitoyennes, 300 m2 sur 1000 m 2 de terrain 690000 €
Tél. 04 42 51 14 17

Loue à Porticcio en Corse **T1** indépendant à 1 km de la plage du 19.06 au 03.07, 450 € la semaine ou 800 € les 15 jours
Tél. 06 10 42 00 83

OFFRES DE SERVICE

Propose de **déboiser et nettoyer** votre terrain, peu importe la surface, en contrepartie je récupère le bois
Tél. 06 17 86 75 20

Cherche à partir du mois de janvier, maman pour **amener enfant** le matin à l'école Beausoleil (maternelle) Tél. 04 42 58 10 86

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

TROUILLET Titouan, BOTELLA Tony, RABAH Lina, PASOTTO Enzo, ARNAUD Valentine, FRANCHI Lisa, VALVERDE Lena, LLASSAT Lukas, DURAND Clémentine, COMBREDET Théo, DALMASSO – MIALHE Anna, MARTINEZ Orlando, ROUSSEAU Anaël, BELLOIR Maëlle, ZUENA Mathias, GIOVANAZZI Manuel, BARBELET Evan, CALENDINI Maylun

DÉCÈS

EVA Magdeleine veuve DOLFI, DURAND Suzanne, RICARD Renée éps DURAND, BRUN Marcelle veuve BARTHELEMY, AGUILAR Michel, BERNARDI Savina veuve CLEMENT

MARIAGES

MAÏDI Ouahid Ben Leddi/DJOUDA Nadia, COLOMBO Eric/ASSANDRI Elodie

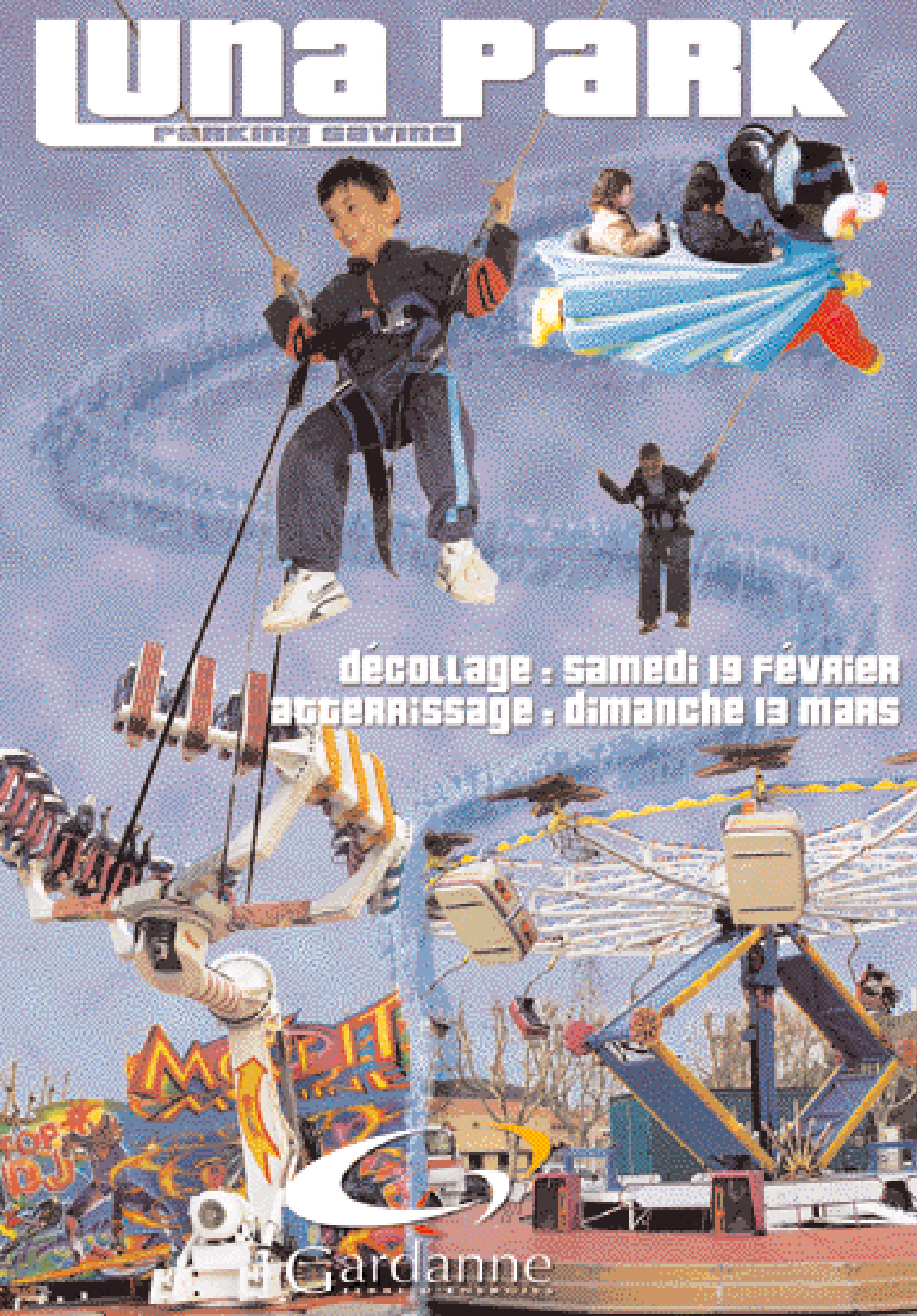
Luna Park
parking service
décollage : samedi 19 février
atterrissage : dimanche 13 mars
Gardanne